

Précision règlementaire suite à la publication des classements du Natathlon avenir et jeunes 2017.

1. Natathlon Avenir

Le classement du natathlon Avenir publié a un caractère informatif. Il ne se substitue pas à celui pouvant être réalisé par les régions ou les départements en vue d'une finale régionale ou départementale. Les éventuelles réclamations sont à adresser aux comités concernés.

Critères d'établissement du classement :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier 2017 sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Sur chaque plot, il faut impérativement une participation* sur le 200 ou le 400 NL pour que les épreuves soient retenues.
- Sur chaque plot ne sont retenues que trois épreuves maximum dont le 200 ou le 400 NL.
- Pour les nageurs ayant nagé plus de trois épreuves sur un plot, ne sont retenues en plus du 200 ou 400 NL que les deux épreuves marquant le moins de points à la table de cotation*.
- Pour le classement, les meilleures cotations des performances retenues sur les plots, sont additionnées pour chacune des 5 épreuves : le 200 NL + les 50 NL, papillon, dos et brasse ou le 400 NL + les 100 NL, papillon, dos et brasse selon la catégorie d'âge.

2. Natathlon Jeunes

Le classement natathlon Jeunes sert de support de qualification au Trophée-Lucien-ZINS national et à ses déclinaisons interrégionales et régionales.

Critères d'établissement du classement :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier 2017 sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Les jeunes 1^{ère} année doivent avoir réalisé, à l'issu des 4 plots, 6 épreuves minimum* au choix dans le programme. Pour le classement final sont additionnées 6 épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 2^{ème} année doivent avoir réalisé, à l'issu des 4 plots, 8 épreuves minimum* au choix dans le programme. Dans ces 8 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ou un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve de demi-fond plus les 7 autres épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 3^{ème} année doivent avoir réalisé, à l'issu des 4 plots, 10 épreuves minimum* au choix dans le programme. Dans ces 10 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ET un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : ces deux épreuves de demi-fond plus les 8 autres épreuves à la meilleure cotation.

* A noter qu'une épreuve déclarée forfait ne peut pas être prise en compte pour établir le classement, ce qui n'est pas le cas pour une disqualification.